



Colloque CONGO 2017

Table ronde : lundi 16 octobre - 14h00 à 17h00

«Les rôles respectifs de l'ordonnateur et du comptable dans le paiement des rémunérations et des pensions ; les prérequis pour mettre en place le contrôle interne»

Intervenants :

- M. Thierry DUFANT, Administrateur général des Finances publiques, Directeur du pôle Gestion publique-Etat de la direction régionale de l'Ile-de-France et de Paris, France ;
- M. Mohamed Said AHMED ABDY, Direction des Etudes et du Système d'Informations, Mauritanie.

Modérateur :

- M. Nicolas OKANDZI, Directeur général du Budget, Congo

Méthodologie et organisation :

La table ronde se déroule en séance plénière. L'objectif est de dresser un panorama des meilleures modalités ou pratiques à mettre en place entre l'ordonnateur et le comptable pour assurer un contrôle interne de qualité, en faisant un focus sur les points que les panélistes souhaiteront mettre en évidence, au regard de leur expérience au sein de leur administration.

Afin de les aider dans la préparation de la session, il est joint en annexe une proposition de canevas d'intervention à titre simplement indicatif et à toutes fins utiles. Ils pourront ainsi l'utiliser à leur convenance, compte tenu des éléments qu'ils souhaitent mettre en avant plus particulièrement. Il ne s'agit pas de traiter tous les points de manière exhaustive mais de donner un cadre et des éléments de réflexion susceptibles d'être abordés en séance.

La table ronde débutera par une brève présentation des intervenants et une courte introduction du thème par le modérateur. La parole sera donnée successivement à chaque intervenant pour présenter la situation de leur pays au regard du thème. Cette présentation **ne devra pas dépasser 25-30 minutes**, pour laisser du temps aux débats avec la salle.

Chaque participant prendra la parole à tour de rôle, de sa place (fauteuils sur l'estrade), invité par une question « personnalisée » du modérateur. Une présentation de type « Powerpoint » n'est pas obligatoire.

Le modérateur réagira sur les interventions pour animer le débat. Il interrogera les participants de façon équilibrée, afin que chacun ait un temps de parole équivalent, mais sans poser systématiquement chaque question à tous, dans le souci de rendre l'exercice vivant et dynamique. Il sollicitera ensuite des questions de la part de l'assistance, en précisant que les délégués doivent se limiter à une question aussi courte que possible et indiquer leurs nom, fonction et pays.

Les réponses aux questions du modérateur et des participants devront être courtes (2 à 3' maximum).

Afin de préparer la table ronde, il est demandé à chaque panéliste de transmettre au secrétariat général, qui le communiquera au modérateur, le texte de son intervention introductive (rédigée entièrement ou seulement les grandes lignes) pour le **jeudi 12 octobre**. Toute documentation disponible sur le sujet, qui pourrait utilement être mise à disposition de l'ensemble des participants au colloque sous forme dématérialisée est la bienvenue.

Une courte réunion préparatoire sera organisée le dimanche 15 à 18h30 à l'hôtel, avant le cocktail dînatoire de bienvenue. Le lieu vous sera précisé sur place (pour ceux d'entre vous qui ne pourraient être présents, un petit déjeuner de travail est prévu le lendemain lundi à 7h30).